

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal : 49

N°181

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 32

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 NOVEMBRE 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 20 novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 14 novembre 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KOUAME Akoua Marie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, KADDOURI Nourredine, ZORGANI Mourad, SANON Guillaume, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :KARROUMI Sofienne ,TLILI Mohamed Fathi ,KAMALA Kilani ,AISSAOUI Djamilia .

Représentés par :

Madame Danielle MARINO

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Monsieur Lionel DONNET

Monsieur Eric PLEE

Madame Alice FAGARD

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Rachid ZAÏRI

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Roland CECCOTTI-RICCI

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction de l'Education et de l'Enfance/Service Enseignement

**OBJET : Subventions aux projets des écoles maternelles et élémentaires.
Année scolaire 2019/2020**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°105 du 14 juin 2018 relative à la modification de délégation d'attribution accordée à Madame la Maire en application de l'article L.2122-22 du CGCT ;

Vu le budget de l'exercice en cours ;

Adoption à l'unanimité par 38 pour

DELIBERE :

ALLOUE une subvention au profit des écoles suivantes :

MATERNELLE TAOS AMROUCHE

- 1 000 € pour le projet "Danse contemporaine - Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC)".

MATERNELLE MARC BLOCH

- 150 € pour le projet "Cuisine",
- 150 € pour le projet "Jardin".

MATERNELLE BROSSOLETTE

- 150 € pour le projet "Sciences",
- 150 € pour le projet "Jardin",
- 300 € pour le projet "Ateliers philosophiques".

MATERNELLE FRANCOISE DOLTO

- 200 € pour le projet "Albums échos".

MATERNELLE FRANCINE FROMOND

- 150 € pour le projet "Jardinage".

MATERNELLE LOUISE MICHEL

- 150 € pour le projet "Cuisine du monde",
- 200 € pour le projet "Médiation animale",
- 150 € pour le projet "Jardin".

MATERNELLE JEAN PERRIN

- 150 € pour le projet "Jardinons à l'école",
- 100 € pour le projet "Le jardin des moyens".

MATERNELLE SAINT JUST

- 250 € pour le projet "Corps en mouvement".

MATERNELLE ANNE SYLVESTRE

- 150 € pour le projet "Cuisine",
- 100 € pour le projet "Jardin".

ECOLE CONDORCET

- 1 000 € pour le projet "Portrait- Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC)".
- 200 € pour le projet "La mythologie",
- 300 € pour le projet "Création de chansons",
- 470 € pour le projet "La pépinière des 4 Chemins".

ECOLE JOLIOT CURIE

- 250 € pour le projet "Laisser sa trace",
- 200 € pour le projet "Création d'un diorama",
- 260 € pour le projet "Les 60 ans de l'école".

ECOLE FIRMIN GEMIER

- 990 € pour le projet "Contes traditionnels revisités- Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC)".

ECOLE JULES GUESDE

- 200 € pour le projet "Partage des cultures du monde".

ECOLE VICTOR HUGO

- 200 € pour le projet "Jardinage".

ECOLE FRIDA KAHLO

- 100 € pour le projet "Les jeux et le rallye mathématiques",
- 150 € pour le projet "Voyage au cœur de l'art",
- 150 € pour le projet "De l'invisible à l'immense",
- 150 € pour le projet "Ouvrir les élèves à la culture et aux arts du spectacle".

ECOLE WANGARI MAATHAI

- 500 € pour le projet "Parcourir la Villette- Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC)".
- 500 € pour le projet "Cercle de danse- Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC)".
- 300 € pour le projet "Ateliers à la philharmonie",
- 250 € pour le projet "Parkour".

ECOLE JEAN MACE

- 150 € pour le projet "Vers une école fleurie",
- 170 € pour le projet "Création d'une chorale/d'un orchestre",
- 150 € pour le projet "Les animaux",
- 160 € pour le projet "Mon quartier vu de l'intérieur".

ECOLE ALBERT MATHIEZ

- 200 € pour le projet "L'objet livre".

ECOLE ROBESPIERRE

- 150 € pour le projet "Jardin".

ECOLE MALALA YOUSAFZAI

- 150 € pour le projet " Ouvrir les élèves à la culture et aux arts du spectacle ".

Ces sommes seront versées sur la coopérative des écoles.

La dépense en résultant sera imputée au budget de l'exercice en cours au :

- ✓ 65738.211 (65738.211.303) pour 3 500 euros,
- ✓ 65738.212 (65738.212.303) pour 7 300 euros.

Reçu en préfecture le : 22/11/19

Publié le : 22/11/19

Certifié exécutoire : 22/11/19

La Maire,

Mériem DERKAOUI

